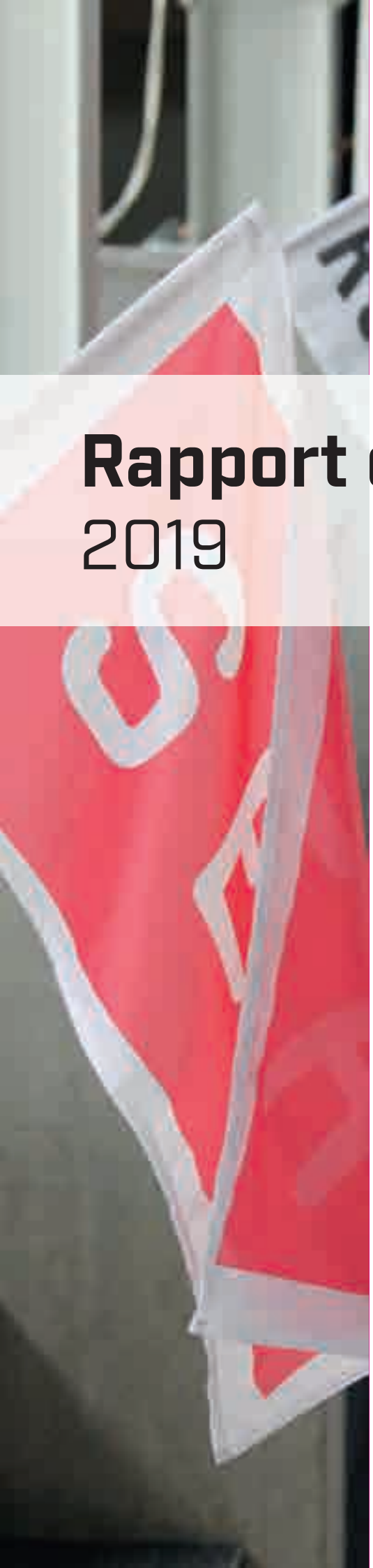

Rapport d'activité
2019

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Table des matières

1. SER

1.1 Rapport du CoSER
1.1.1 Rapport général
1.1.2 Suivi des engagements du 43e Congrès
1.1.3 Suivi des décisions de l'AD
1.1.4 Consultations
1.1.5 Prises de position et conférence de presse
1.2 Rapport du secrétariat général
1.3 Rapport de la CoGes
1.4 Rapport de la CES
1.5 Événements et manifestations du SER
1.5.1 Rapport du Gpil ARE
1.5.2 Rapport du Gpil SRL

2. Éditions

2.1 Educateur
2.1.1 Rapport de la rédactrice en cheffe
2.1.2 Rapport administratif
2.2 ECOLE romande
2.2.1 Rapport du rédacteur en chef
2.2.2 Rapport administratif et financier

3. Finances

3.1 Rapport financier
3.2 Pertes et profits 2019
3.3 Bilan 2019

4. Implication au plan romand

4.1 CIIP
4.1.1 Plénière et secrétariat général
4.1.2 COPAR
4.1.3 COPED
4.1.4 CORES
4.1.5 COLANG
4.1.6 COCRE
4.1.7 COFORDIF
4.2 Conseil Média Formation
4.3 Groupe de liaison du CMF
4.4 CAHR
4.5 CLACESO
4.6 FAPERT

5. Implication au plan national

5.1 CDIP
5.2 Agence éducation21
5.3 LCH
5.4 Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse
5.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire
5.6 SSPES
5.7 YES
5.8 Alliance PSE
5.9 Swissuniversities/Chambre des HEP
5.10 Movetia
5.11 Ecoles à Berne
5.12 FinanceMission
5.13 Formation professionnelle
5.14 Economiesuisse

6. Implication au plan international

6.1 Fondation CPA
6.2 IE – IE Europe/CSEE
6.3 CSFEF
6.4 Sommet international sur la profession enseignante

Sigles

Organigrammes

Les rendez-vous importants du SER

Le rapport d'activité contient dans certains comptes rendus des propos plus personnels de leurs auteurs, qui apparaissent en rouge.

1. SER

1.1 Rapport du COSER

1.1.1 Rapport général

S. Rohrbach

Le CoSER tient régulièrement ses séances à Lausanne, parfois ailleurs, comme le 5 septembre. Ce jour-là, les représentant·es cantonaux se sont réuni·es à Romont pour pouvoir assister en fin d'après-midi à l'AD de la SPFF. Des points sont récurrents dans les ordres du jour de chaque comité: l'acceptation du PV, le tour de table des cantons, les points de la rédactrice en cheffe et du secrétaire général, ceux du vice-président et du président, ou encore le retour des séances. Un point pour les retours de la CoGes est aussi presque chaque fois prévu. Ces points à l'ordre du jour sont complétés par d'autres sujets qui méritent un large moment de discussion, puis une décision. Ainsi, en 2019, le CoSER a parlé du dossier *ECOLE romande* (voir point 2.2), de l'enquête sur le temps de travail (voir point 5.3), de la Grève des femmes, de l'initiative pour la protection des enfants et des jeunes contre la publicité sur le tabac, de la conférence de presse de la rentrée (voir point 1.1.5), du référendum sur le service civil, de la révision du PER numérique et du sondage du SER sur ce sujet, de la journée suisse des échanges (voir point 5.10), de la campagne en faveur de la biodiversité «NatureChallenge» (voir point 5.3), de la mise au concours du poste de président, de consultations diverses (voir points 1.1.4 et 5.6), de la Grève pour l'avenir, de la transition au cycle 1, du Réseau éducation et solidarité, de la participation à différentes manifestations comme LEAD et Ludovia (voir point 2.1.1), de l'Initiative multinationales responsables, ou encore de l'Initiative parlementaire Graber (voir point 5.4)...
Et la liste n'est pas complète! Cette multitude d'objets traités est possible grâce à une bonne préparation des dossiers en amont par le BuCoSER et un suivi des décisions efficace.

La recherche d'économie tend à essayer d'adopter un autre rythme de travail avec moins de CoSER dans l'année et plus de réunions du BuCoSER pour suivre les dossiers. Force est de constater que le suivi des dossiers est plus compliqué pour les membres du CoSER. Le comité a donc rapidement décidé de ne pas renouveler cette pratique en 2020.

1.1.2 Suivi des engagements du 43e Congrès

S. Rohrbach

Numérique

Deux gros dossiers sur ce thème ont occupé le CoSER en 2019. Tout d'abord le sondage lancé auprès des collègues par les biais des AC sur la place des MITIC dans le PER et sur leurs besoins. Mené par le vice-président, Olivier Solioz, ce sondage a permis d'avoir un état des lieux précis des besoins et attentes des enseignant·es romand·es en matière de numérique. Il a débouché sur une prise de position de l'AD du 28 mai et surtout, il a permis d'avoir des éléments pertinents de réponse lors de la consultation sur le nouveau PER numérique de la CIIP.
Ce deuxième dossier a occupé le CoSER à la rentrée. Un large travail de consultation interne impliquant les comités des AC a été mené, afin d'avoir une réponse largement partagée. Mais le CoSER a aussi informé de sa réponse ses différent·es représentant·es consulté·es dans le cadre des commissions où elles·ils siègent afin d'avoir un point de vue et des réponses cohérentes dans tous ces plénums. La consultation étant menée par la CIIP sur une courte période, un suivi important a donc dû être mené pour avoir la meilleure coordination possible.

EDD

Les engagements dans ce dossier ont conduit le comité à rencontrer en décembre deux représentants du Mouvement en faveur de la Grève nationale pour le climat. Cette rencontre a permis au CoSER de prendre position et de décider de soutenir cette manifestation en informant nos affilié·es pour les inviter à profiter de cette journée du 15 mai pour parler de cette thématique avec les élèves. Le SER a formulé des demandes allant dans ce sens à la CIIP. Il lui a aussi demandé de ne pas pénaliser les élèves du secondaire II participant à la grève. Nos principaux partenaires ont bien sûr aussi été informés de notre position favorable au Mouvement.
Le patronage du SER du programme «NatureChallenge» (voir point 5.3) est aussi lié aux engagements du Congrès, de même que notre participation aux activités d'éducation21 (voir point 5.2)

Marchandisation et privatisation

La communication au sujet de l'avancée de l'Initiative multinationales responsables – que le SER soutient – a été organisée tout au long de l'année afin d'informer les collègues sur les enjeux et les décisions prises au niveau des Chambres fédérales sur cette initiative et un éventuel contre-projet.
La marchandisation a aussi fait l'objet de discussions et d'actions par rapport au libre choix de l'école (voir point 5.3).

Évolution du PER

La consultation de la CIIP concernant la révision du PER numérique est bien sûr le point fort de l'année concernant ces engagements. Mais ce thème a aussi été abordé à travers le colloque de la COPED du 8 novembre 2019 consacré à la place du vivre ensemble et à l'exercice de la démocratie dans la Formation générale du PER.
Le SER a été représenté par sept personnes lors de ce colloque fort instructif.

1.1.3 Suivi des décisions de l'AD

S. Rohrbach

Modification des statuts en tenant compte du langage inclusif

Rapidement, le travail a été entrepris. Le changement de nom découlant du langage inclusif a amené le CoSER a demandé des préavis aux comités des AC afin de pouvoir proposer à l'AD 2020 une dénomination adéquate.

Temps de travail
L'analyse faite à la suite de l'enquête sur le temps de travail des enseignant·es (ETT'19, voir point 5.3) a mené le CoSER à réfléchir sur le problème des heures supplémentaires des collègues à temps partiel. Un plan de travail a été préparé: matinée(s) de réflexion, présentation à l'AD, élaboration de propositions pour les AC.

Grève des femmes
Le SER a diffusé la position de l'AD auprès de ses partenaires et dans les médias.

Nouvelle orthographe
Les représentant·es SER ont été informé·es de cette position lors de la rencontre annuelle du 22 mai. La délégation du SER l'a aussi défendue lors de la rencontre avec l'AP-CIIP du 19 septembre (voir point 4.1.1)

1.1.4 Consultations

S. Rohrbach

Évolution de la maturité gymnasiale: la réponse du SER s'est faite en demandant l'avis des AC comptant des membres du secondaire II et en concertation avec LCH et la SSPES (voir point 5.6).
Message culture: le SER et LCH n'ont pas été consultés par la Confédération sur ce dossier. Mais celui-ci contient un large passage sur les échanges. Le SER a donc proposé à LCH de prendre position et d'écrire à l'OFC afin de lui demander d'augmenter le financement prévu sur les quatre ans du programme jugé insuffisant pour vraiment voir le nombre d'échanges augmenter.
PER numérique (voir point 1.1.2).

1.1.5 Prises de position et conférence de presse

S. Rohrbach

Le SER a fait plusieurs prises de position sur différents thèmes durant l'année écoulée et il les a diffusées auprès des médias et/ou de ses partenaires: décision sur l'affaire MediaMarkt (avec CLACESO, FRC et FAPERT), Grève des femmes, ETT'19 (avec LCH), Qualité de l'air (avec LCH), rapport PISA 2018, Initiative parlementaire Graber (voir point 5.4).
La conférence de presse de la rentrée a eu comme fil la nécessité de renforcer la coopération au sein de l'Espace romand de la formation. Ce besoin a été développé par rapport à différents dossiers comme la santé, la formation ou encore le numérique. Pour chaque dossier, nous avons essayé de montrer ce que la collaboration entre les cantons amène de positif ou de valeur ajoutée. La couverture médiatique a été large et équivalente à celle des années précédentes (voir point 4.1.1).

1.2 Rapport du secrétariat général

J.-M. Haller

Comme annoncé à la fin du rapport 2018 du secrétariat général, «....demeure ouverte la question de la faisabilité ou non d'un secrétariat général à hauteur de 1,5 EPT...». Cette question a pris toute son importance au printemps 2019: multiplication des heures supplémentaires tant de la secrétaire Véronique Jacquier Darbellay que du soussigné, et a entrainé des retards et des oublis dans la gestion de certains dossiers. Le CoSER sur préavis de la CoGes a donc pris des décisions importantes au milieu de l'été. (voir point 1.3).
Cela a consisté à augmenter de 10% le contrat de travail de Véronique, diminuer à 65% celui du secrétaire général dès le 1er aout et à engager au premier novembre une deuxième secrétaire à 20%. Ceci dans le respect du montant salarial budgeté pour 2019.
La réorganisation du secrétariat général se poursuit en 2020.
Comme annoncé dans le RA 2018, l'année 2019 a été calme au niveau de l'organisation des événements avec une seule AD et la Journée suisse de l'éducation. Cela a permis de se concentrer sur le travail ordinaire et dès l'automne 2019 de retrouver un rythme de travail plus adéquat avec les 1,6 ETP, puis 1,8 ETP en fin d'année dévolu aux nombreuses et diverses tâches du secrétariat. Cela a aussi permis durant l'automne d'envoyer 5'000 courriers aux enseignant·es vaudois·es pour leur proposer de s'abonner à l'Educateur, à ECOLE romande ou de devenir membre de la section SER. Trente demandes d'abonnement ou d'adhésion à la Section ont été enregistrées. Le fait qu'il n'y ait plus qu'une seule Assemblée des délégué·es annuelle a soulagé le travail dès la rentrée scolaire de septembre. Cela signifie aussi qu'à l'avenir se confirme le fait que l'organisation de manifestations (AD et ARE en 2020) conduit à accomplir des heures supplémentaires liées à la logistique de ces manifestations, heures rémunérées et attribuées à ces manifestations dans les comptes. Elles sont financées, pour les ARE par exemple, par les recettes des inscriptions et les contributions des partenaires. La gestion de la revue ECOLE romande a pris encore beaucoup de temps et des moyens seront mis en place pour faciliter ce travail en 2020 et le rendre plus efficient.
Il faut ici remercier Véronique Jacquier Darbellay pour sa disponibilité et son engagement sans faille durant cette année, ce qui a permis au secrétariat général de garder malgré tout la tête hors de l'eau.

1.3 Rapport de la CoGes

G. Emonet

En 2019, la CoGes s'est réunie à sept reprises. Pour rappel, cette commission est formée de trois membres du CoSER (Pierre-Alain Porret, David Rey et Gaétan Emonet) ainsi que de Jean-Marc Haller, notre SG, et de la participation régulière de notre président Samuel Rohrbach.
Notre commission a continué à traiter de nombreuses problématiques, d'apporter un autre regard sur les dossiers délicats et à donner un préavis au CoSER après avoir pu étudier de près divers sujets.
Voici les thèmes qui ont été traités cette année:
- Organisation du secrétariat général. La CoGes a été mise au courant de problèmes au bureau du SER. Ces soucis nous ont occupés durant plusieurs séances. Il s'agis-

sait de faire le point de la situation, d'entendre les permanent·es et de dégager des pistes d'amélioration. Tout cela s'est fait dans le respect de chacun·e avec l'objectif de trouver des pistes pour l'avenir. Aussi, le 13 aout, le CoSER a accepté une baisse du taux d'activité de Jean-Marc Haller à 65% avec une fin des rapports de travail prévue au 31 juillet 2020. Notre SG reprend quatre leçons à la rentrée 2019 et espère un poste à 80% en aout 2020. Dès lors, la CoGes a travaillé à la réorganisation du bureau et s'est mise à la recherche d'un·e comptable capable de travailler aussi au secrétariat.
- Afin d'épauler notre secrétaire Véronique Jacquier Darbellay, la CoGes a procédé à l'engagement de Leticia Resenterra à 20%, taux qui sera susceptible d'augmenter rapidement. Les premières semaines de travail de notre nouvelle collaboratrice donnent entière satisfaction.
- La CoGes a travaillé à trouver des pistes d'économies et/ou de nouveaux revenus dans le cadre de l'établissement du budget 2020 étudié en détail. Augmentation des cotisations, nouvelle formule pour l'Educateur, rapport d'activité (impression nécessaire?), soutien à CPA avec une limitation de notre soutien à la hauteur de 13'000 francs annuels, état des lieux des besoins en informatique, structures du SER, telles sont quelques mesures proposées.
- La CoGes a confirmé la suite du mandat de Jean-Marc Haller pour travailler de concert avec le comité du SEFB, notamment pour la gestion de la comptabilité de cette association membre.
  Un soutien a été accordé au SEJ dans le cadre de leur facture globale pour la recapitalisation de la Caisse de prévoyance du Jura.
- La CoGes a donné suite à la demande de notre président Samuel Rohrbach pour sa Caisse de prévoyance. En effet, s'il était resté enseignant jurassien, son capital serait supérieur à celui qu'il a comme président du SER affilié à une caisse privée. Une gratification salariale lui sera accordée, somme qu'il versera comme rachat à sa caisse cantonale.
- Répondant à une demande de l'IE, la CoGes a préavisé favorablement le versement de 3'000 francs pour venir en aide aux collègues et aux écoles des pays africains dont le Zimbabwe et le Mozambique touchés par la tempête Idai.

Le travail de la CoGes a été très important et a permis à un cercle restreint de personnes de prendre le temps d'une analyse en profondeur des dossiers. Malgré des moments difficiles, les séances sont constructives et se passent dans une ambiance sereine.

1.4 Rapport de la CES

O. Solioz

La CES s'est réunie à quatre reprises durant cette année. Le principal dossier traité lors des séances a concerné la préparation de la JES 2021. Des options ont été prises quant à la mise en place d'ateliers pratiques, de transmissions d'outils et de moyens utiles aux enseignant·es spécialistes et généralistes des classes romandes.

Le titre retenu est «L'enseignant spécialisé qui est… multifonctions, multitâches, multi-outils, multidisciplinaires,…»
La date prévue est le mercredi 20 janvier 2021. Des locaux de l'Uni-FR ont été préréservés. Les situations cantonales liées au monde de l'enseignement spécialisé ont également été passées en revue. La CES est en attente d'une représentation jurassienne pour le SEJ.

Les différents projets cantonaux liés à l'enseignement spécialisé rendent difficilement comparables les réalités vécues par les collègues. L'intégration de spécialistes dans les écoles soulèvent des interrogations concernant les moyens à allouer à l'enseignement spécialisé vis-à-vis de l'enseignement ordinaire.

Les membres de la CES devront être épaulé·es pour mener à bien la suite de l'organisation de la JES 2021. MERCI aux associations cantonales de se tenir prêtes à déléguer d'autres collègues dans la CES.

1.5 Événements et manifestations du SER

1.5.1 Rapport du Gpil ARE

S. Rohrbach

Dès le printemps, le Gpil ARE s'est mis au travail afin de préparer la prochaine édition de cette importante manifestation du paysage scolaire romand.
Les membres du groupe, Jean-Marc Haller, Pierre-Alain Porret, Samuel Rohrbach (pour le SER), Jacqueline Lashley (FAPERT), Pierre Wexsteen (CLACESO), Patrice Clivaz (CAHR) et Laurent Bonnard (animateur des ARE) se sont réuni·es à quatre reprises dans l'année. Le Gpil a d'entrée proposé de modifier tant la date des ARE en la déplaçant de septembre au mois de novembre, que le lieu, pour se rapprocher de la gare, et l'horaire, pour dynamiser les échanges. Ces propositions ont été acceptées par le CoSER. Ainsi la prochaine édition des ARE se tiendra le samedi 14 novembre 2020 entre 9h30 et 13h00 à l'aula des Cèdres (HEP Vaud) à Lausanne. Le thème a aussi été rapidement trouvé et tournera autour de la judiciarisation de l'école sous le titre «Mon prof, mon avocate et moi. Quand les procédures envahissent l'école». En décembre, le programme a presque été bouclé et la campagne de promotion mise en place. La volonté du Gpil est de faire parler des ARE dans la presse avant leur tenue en prenant des contacts personnels avec des journalistes. Elles seront aussi présentées dans les différentes assemblées cantonales du printemps.

Le thème, le programme et la nouvelle formule devraient nous le souhaitons attirer un large et nombreux public. Ceci est important, car les ARE sont le seul espace de discussion en Suisse romande permettant de rassembler toutes les actrices et tous les acteurs de la société civile.

1.5.2 Rapport du Gpil SRL

Ch. Yerly

La SRL 2019, en avance, a quitté novembre pour mars 2019: une forme renouvelée pour ce «printemps du lire». Cela a per-

mis un regard sur les SRL précédentes pour proposer du 18 au 22 mars 2019 «Les Trésors de la SRL», véritable retour sur son histoire et ses thèmes! Depuis la première édition, que de slogans incitatifs: entre les lignes, le sens, les sciences, le théâtre, la poésie, le temps de lire, lecture d'ici et d'ailleurs, etc. «heureux qui comme un livre»… La lecture s'est faite tour à tour: voyage, parcours ou passage sans frontières et sans barrières! Le bilan SRL de toutes ces années est riche de projets de lecture et d'événements relançant, à chaque fois, une invitation pour lire encore et toujours.
Faire lire et faire aimer lire: l'intention du Groupe de pilotage
Faire lire avec envie les élèves de Romandie, un défi? Aucune obligation mais, avant tout, des suggestions et des découvertes de lecture avec la force de la motivation suprême: le plaisir escompté… Le plaisir de comprendre d'abord, celui tout simple de penser autrement ou carrément l'envie d'aller voir ailleurs et de filer au gré des pages.
Parmi les trésors retenus: Trésor no 1: écouter une histoire!

Vivre une expérience de lecture, quand il suffit de surfer? En revisitant l'histoire de la SRL (dès 2002), la question de son influence et de son avenir se pose. Quand tout bouge et passe sur «écran», à quoi bon lire et tourner les pages d'un livre? Il suffit de taper son écran et se laisser capter!

De belles intentions mais une attention vagabonde! 15%, c'est le pourcentage de temps passé à l'école! Peu et insignifiant, en regard des 3 heures 30 à surfer sur les écrans par un·e élève moyen·ne! Un rappel! «Apprendre relèvera d'un effort colossal, extrêmement laborieux. À l'école élémentaire, il aura des difficultés à mémoriser une consigne et à planifier les différentes actions requises. Manquant de contrôle inhibiteur, il aura du mal à rester concentré, il se laissera facilement distraire. Son attention sera vagabonde.» C. Alvarez (2019), Une année pour tout changer, *p. 27).*

2. Éditions

2.1 Educateur

2.1.1 Rapport de la rédactrice en cheffe

N. Rohrbach

Les langues, le numérique toujours plus souvent, la poésie, l'évaluation, les évolutions professionnelles, les maths… Les dossiers publiés en 2019 par l'Educateur ont été marqués par de nombreuses collaborations – notamment des instituts de formation – qui ont permis d'offrir une variété de regards sur l'école toujours en transformation.
Dès le numéro de mai, «officiellement», l'Educateur s'est mis à l'écriture égalitaire (ou inclusive), l'osant même (mais une seule fois) dans son titre – Educateur·trice – à l'occasion de la Mobilisation des femmes.
En nos colonnes, le masculin générique est désormais considéré comme hors-la-loi (et les prisons sont pleines!). Nous suivons les règles suggérées par les HEP, les universités, les cantons – par exemple *les enseignantes et les enseignants sont les bienvenus* (accord de proximité), mais nous écrivons souvent *les enseignant·es sont les bienvenu·es*. Et nous allons parfois plus loin que ces règles pour les adjectifs et les verbes pronominaux réflexifs. Ex.: *les élèves sont sorti·es*.
Nous avons opté pour le point médian, que nous ne mettons qu'une fois: *enseignant·es* et *non enseignant·e·s*. Cela allège la lecture.
Nous sommes encore en plein apprentissage et nous prendrons toutes les suggestions pour rendre aux femmes leur visibilité dans la langue française. L'évolution se poursuivra, également en intégrant au mieux les règles de simplification de l'orthographe prônées par l'Académie française.
Et reste la question de notre titre: l'Educateur.
Au printemps, une décision du CoSER a bousculé le programme annuel de la rédaction… Pour des raisons d'économies, l'Educateur devait paraitre dès janvier 2020 avec 16 pages de moins. Rien de compliqué à première vue (il aurait suffi de supprimer quelques rubriques) sauf que…
… S'il devait accueillir toujours autant de publicités – tendance que l'on souhaite voir perdurer pour des questions financières – mais réparties dans moins de pages, l'Educateur risquait de ressembler à certains magazines: un article – une pub – un article – une pub…
Non.
Réflexions, remises en question, schémas heuristiques à la chaine… La rédaction en cheffe a proposé au CoSER un projet (accepté) en deux parties: 1. un Educateur au dossier pédagogique intangible, aux parties «magazine» et «cantonales» dynamisées en des textes plus courts trouvant un prolongement possible sur les sites internet, un espace limité pour les publicités. 2. Rassembler les publicités dans des Hors-Série (paraissant plusieurs fois dans l'année) mettant en valeur les annonces; l'inconnue résidant dans l'accueil que feraient nos annonceurs à notre proposition (accueil à priori positif à voir le premier Hors-Série paru en février. À suivre…)
Des démarches ont été entreprises pour débarrasser l'Educateur de son emballage plastique – pour rappel: imposé par La Poste. L'emballage pourrait être simplement enlevé, mais La Poste facturerait d'importants surcouts de manutention. Mise sous enveloppe, sous chemise papier… là également, il y aurait un surcout de manutention. L'imprimerie de l'Educateur, de son côté, a cherché des alternatives au plastique – les «plastiques» recyclables, mais doit encore tester leur résistance aux machines… ainsi que leur mode de production! La question pourrait se poser de savoir s'il est préférable d'utiliser un emballage fait à partir d'épluchures de pommes de terre venant d'Europe de l'Est ou un plastique, certes, mais produit en Suisse à partir de recyclé… Une décision sera prise dès que toutes les informations, notamment techniques seront en notre possession.
Après avoir accueilli un dossier préparé par Ludovia, université de printemps dédiée au numérique à l'école, l'Educateur a été présent, par sa rédactrice en cheffe et par nombre d'exemplaires mis à disposition du public, lors de l'événement qui se tient depuis 2018 à Yverdon (notre revue est à nouveau «partenaire média» cette année).

Nicolas Perrin en début d'année, Simone Forster en décembre: deux fidèles du comité de rédaction nous ont dit au revoir l'an dernier, le premier pour rassembler ses forces professionnelles, la seconde pour raison de retraite… repoussée longtemps pour l'Educateur! Je profite de ces quelques lignes pour les remercier encore de leur immense engagement pour notre revue.

À faire savoir toujours: le comité accueillera très volontiers un·e ou des intéressé·es de l'espace BEJUNE et du canton de Fribourg, trop peu souvent représentés en son sein.

2.1.2 Rapport administratif

S. Malogorski / J.-M. Haller

Abonnements à l'Educateur

Si le nombre de personnes affiliées au SER par les AC, abonnées, diminue logiquement dans la même proportion que le nombre de membres des associations cantonales, le nombre d'abonné·es externes demeure stable année après année. Les campagnes de promotion permettent de conclure de nouveaux abonnements qui remplacent celles et ceux qui se désistent. 532 abonnements au 31 décembre 2019.
140 personnes sont aussi abonnées gratuitement à différents motifs (membres d'honneur, journalistes, partenaires, etc.).

Publicité dans l'Educateur

Les annonceurs restent fidèles et intéressés à l'Educateur, malgré une véritable baisse dans une grande partie des médias du pays. Nous continuons de proposer, avec nos partenaires Generali, Salt, Banque CLER, Romandie Campus, etc., différentes offres et avantages pour les abonné·es et membres du SER.
La mise en place des Hors-Série pour 2020, ainsi que les changements dans l'Educateur ont induit une charge de travail pour la prospection sur la fin d'année 2019 et modifié les renouvellements de contrats des annonceurs. 2020 nous dira si l'expérience des Hors-Série reste une bonne solution pour combler le changement du nombre de pages de publicité dans l'Educateur.
Nous constatons que la collaboration avec Komedia, depuis plusieurs mois, devient de plus en plus problématique. Malgré les nombreuses tentatives, les directives, les délais ne sont pas respectés.
Ce problème récurrent avec l'agence a pour conséquence une perte de temps de travail pour la régie publicitaire de l'Educateur qui doit pallier ces manquements.

Les Dossiers de l'Educateur

Ces dossiers font l'objet d'abonnements collectifs à destination des étudiant·es des HEP, dans un premier temps, et proposent la partie «dossier pédagogique» de l'Educateur.
Plusieurs HEP ont largement joué le jeu la première année, mais ont demandé à réduire leur commande pour l'année scolaire 2019-2020. Il a fallu renégocier les prix et les quantités pour trouver une solution qui permette de poursuivre l'expérience une année encore.
Il est indispensable de trouver de nouvelles Hautes écoles pour inscrire dans la durée cette publication.

2.2 ECOLE romande

2.2.1 Rapport du rédacteur en chef

O. Chabloz

2019, une année de changements pour ECOLE romande:
L'équipe rédactionnelle composée de Silvie Ficher, Roland Pierrehumbert et d'Olivier Chabloz est convaincue qu'ECOLE romande est une revue qui comble un manque évident dans les moyens didactiques de l'enseignement des activités artistiques et manuelles.
En octobre 2018, déterminés à tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité du journal, les rédacteurs ont repris ECOLE romande à leur compte.
Dès janvier 2019, ils ont proposé au SER de les épauler dans les diverses tâches administratives devenues trop lourdes (secrétariat, abonnements, paiements…). Le comité du SER a accepté de soutenir ECOLE romande dans cette immense tâche et a ainsi sauvé la revue. Le secrétariat du SER, et spécialement Jean-Marc Haller, ont accompli un énorme travail pour assurer la continuité dans la gestion des abonnements, le paiement des auteurs et des rédacteurs et l'encaissement des recettes publicitaires. La concurrence d'internet est très forte et un journal en version papier a de plus en plus de difficultés à s'imposer. La présence sur le site du SER donne une belle vision de la diversité des domaines créatifs que propose le journal: http://le-ser.ch/content/ecole-romande.
En 2020, si le SER décide de continuer d'éditer la revue, le site va évoluer et s'enrichir de marches à suivre téléchargeables, le layout du journal va être renouvelé et mis au goût du jour. La mise en page du journal se fait avec QuarkXPress mais devrait passer sur InDesign en 2021, ce qui poussera les rédacteurs à suivre une formation spécifique en 2020 déjà. Cela offrira une plus grande unité et une meilleure synergie entre les rédactions de l'Educateur et d'ECOLE romande. Si la situation financière reste saine courant 2020, l'engagement d'une nouvelle collaboratrice au sein de l'équipe de rédaction, afin de la rajeunir et d'y apporter une nouvelle dynamique, est envisagé.

Une excellente coopération avec le secrétariat du SER et l'imprimerie permet de travailler dans un climat sain et positif. L'équipe de rédaction espère pouvoir continuer longtemps à collaborer dans cette dynamique très motivante afin de publier un journal utile et de qualité.

2.2.2 Rapport administratif et financier

J.-M. Haller

Abonnements

Depuis la reprise de la gestion administrative de la revue ECOLE romande, constat est que le nombre de nouveaux abonné·es est inférieur à celui des suppressions.
Actuellement, il y a environ 1'050 abonnements, à la limite inférieure de ce qui est nécessaire pour bénéficier de l'aide à la presse. Il est donc important de poursuivre les actions de promotion et de faire découvrir cette revue aux collègues concerné·es fort nombreux et nombreuses potentiellement.

La reprise de la gestion du fichier des personnes abonnées a été complexe, notamment en ce qui concerne les abonnements multiples destinés aux établissements dont les conditions de prix se faisaient, semble-t-il, parfois «à la tête du client». La cohérence progresse peu à peu et les établissements scolaires concernés ont pour la plupart joué le jeu en acceptant l'augmentation des prix des abonnements multiples.

Équilibre financier

Le CoSER soutient l'édition d'ECOLE romande pendant deux ans avec un bilan en juin 2020 dans le but de savoir si la revue est viable financièrement à moyen terme et si la décision de poursuivre sa publication est possible.

Les comptes 2019 montrent que les recettes des abonnements et de la publicité couvrent entièrement, avec une légère marge bénéficiaire (2'000 francs), les honoraires des rédacteurs et rédactrice et des auteur·es des articles, leur frais de déplacement, les couts d'impression et d'envoi des numéros ainsi que quelques frais divers ponctuels.

Toutefois, ce bilan financier ne tient pas compte du temps de travail du secrétariat général qui a dépassé cette marge bénéficiaire.

L'édition de la revue ECOLE romande est viable financièrement si l'on tient compte de:

a) L'augmentation de 5 francs de l'abonnement annuel décidé l'automne dernier et appliqué depuis.
b) La promesse de l'agence de publicité alémanique d'amener 12'000 francs de recettes nettes publicitaires supplémentaires en 2020.
c) La promotion de la revue au sein des associations membres et par le biais de l'Educateur.

3. Finances

3.1. Rapport financier

J.-M. Haller

Généralités *(tableaux pages 8-9)*

Le déficit final est inférieur de 6,5% à celui prévu et se monte à 61'779.28 francs.

Ce moins mauvais résultat est dû à l'attribution de l'entier des dépenses des groupes de travail liés aux événements du SER (ARE, JES, lignes 17 et 19) dans la partie «comptes événementiels et exceptionnels», avec comme corollaire de prélever la même somme dans la réserve «manifestations du SER» (ligne 30). La conséquence directe est que le déficit structurel est de 45'506.25 francs, au lieu des 66'000 francs du budget (- 31%).

La réorganisation du secrétariat général et les modifications du mode de défraiement des membres du comité de rédaction de l'Educateur sont les éléments qui ont le plus influencé les dépenses par rapport au budget.

Du côté des recettes, les différences sont principalement la conséquence de la baisse des cotisations des AC membres du SER et la diminution de l'apport de l'agence en charge de la publicité en Suisse allemande dont le résultat financier a diminué de plus de 60% au cours du 2e semestre.

Pertes et profits, quelques comparaisons entre budget et comptes

Recettes de fonctionnement

La baisse de 19'100 francs des recettes des éditions (ligne 2) est due, d'une part à la fluctuation annuelle des abonnements externes de l'Educateur et d'ECOLE romande payés parfois en décembre ou janvier pour l'année suivante, et d'autre part, à la diminution des abonnements de Les Dossiers de l'Educateur et d'ECOLE romande.

L'augmentation de 19'400 francs des activités SER (ligne 4) résulte des différents engagements rémunérés ou défrayés des permanent·es plus importants que prévus, notamment pour FinanceMission.

Dépenses de fonctionnement

Les salaires ont augmenté du fait que les honoraires versés aux trois rédacteurs sont soumis aux charges sociales et sont comptabilisés logiquement à la ligne 6 (55'000 francs), alors que le budget prévoyait ce montant à la ligne 9.

Toutefois les charges sociales (ligne 7) n'ont pas suivi cette augmentation. La raison est que certains collaborateurs dont le salaire comprend une cotisation LPP ont modifié leur taux d'activité à la baisse et que d'autres ont été engagés à des taux ou pour des missions (mandats) sans cotisation LPP.

Ligne 9: le total des défraiements et des honoraires versés aux mandataires est inférieur de 62'000 francs au budget. Deux raisons: celle mentionnée ci-dessus et la somme des honoraires versés aux auteur·es d'articles de l'Educateur et d'ECOLE romande et aux membres du comité de rédaction moins importante que prévue (- 11'000).

Les frais financiers (ligne 13) inférieurs de moitié au budget, sont dus à des amortissements non réalisés.

Recettes et dépenses événementielles et exceptionnelles

Ligne 15: la proposition du CoSER d'investir dans du matériel promotionnel s'est concrétisée par la fabrication d'une jaquette présentant le SER et ses activités, l'Educateur et ECOLE romande et par la réalisation d'un nouveau site numérique dont une partie des couts a été réglée en 2019. Décision a été prise de prélever 5'000 francs sur chacune des réserves Educateur et logistique (lignes 28 et 32) à ce propos.

Ligne 16: l'Étude sur le temps de travail a nécessité de demander à un traducteur d'intervenir pour un montant de 3'000 francs, ce qui explique la différence avec le budget prévu.

Ligne 22: les couts de la Journée Suisse de l'Éducation ne sont pas encore entièrement connus. Du fait que LCH et le SER travaillent de plus en plus de concert, LCH nous adresse la part des dépenses à charge du SER de l'ensemble de nos actions communes à la fin de leur exercice comptable (juin 2020). Contrairement à la pratique qui avait prévalu jusqu'en 2017.

Ligne 24 et 25: Sur décision du CoSER, deux associations membres ont bénéficié de la solidarité romande, afin de couvrir pour l'une, des frais de justice importants et pour l'autre le cout du travail du caissier. La solidarité s'est aussi expri-

mée par un don en soutien à nos collègues syndiqué·es du Mozambique, Zimbabwe et du Malawi, victimes du cyclone Idai.

Bilan

Le prêt accordé à une de nos associations membres en 2018 (ligne K) a été maintenu par décision du CoSER jusqu'à fin décembre 2020. La valeur des capitaux immobilisés (lignes L, M, N) diminue chaque année, conséquence des amortissements effectués. Le montant des actifs transitoires est connu de manière exacte (lignes O, Q, R) et la plupart des factures ont déjà été réglées au moment de la rédaction de ce rapport, notamment les cotisations des AC membres.
La somme des créanciers transitoires (ligne S) contient un montant estimé pour le solde AVS 2019 qui ne nous est pas parvenu avant la vérification des comptes qui a eu lieu le 12 février. Comme le disent les vérificatrices et vérificateur dans leur rapport, la fortune totale du SER au bilan (fortune libre et réserves) a diminué d'un quart en deux ans. Il est donc important que le SER réussisse à retrouver l'équilibre financier des recettes et dépenses de fonctionnement le plus rapidement possible.

3.2. Pertes et profits 2019 (voir page 8)

3.3. Bilan 2019 (voir page 9)

4. Implication au plan romand

4.1 CIIP

4.1.1 CIIP et secrétariat général

S. Rohrbach

En 2019, une délégation du CoSER a pu rencontrer l'AP de la CIIP et ce pour la première fois depuis de nombreuses années. Cette rencontre a permis à Pierre-Alain Porret, Olivier Solioz et Samuel Rohrbach de rappeler les diverses demandes du SER, demandes qui avaient été présentées lors de la conférence de presse de la rentrée et se basant sur diverses positions de l'AD SER du mois de mai. La demande de rencontres régulières entre le SER et l'AP-CIIP a aussi été rappelée. Cette brève réunion a semblé positive aux trois membres du CoSER. Les divers dossiers présentés ont fait par la suite l'objet d'un courrier officiel qui a été traité lors de l'AP-CIIP du 6 novembre. En fin d'année, le SER n'avait encore pas reçu de réponse. Concernant les points pour lesquels la CIIP n'entrerait pas en matière, le CoSER reprendra son bâton de pèlerin comme il le fait depuis plus de 157 ans, convaincu que la coopération et la coordination entre l'ensemble des cantons romands doivent être renforcées.
Le changement de secrétaire général de la CIIP avec l'arrivée de Pascale Marro a aussi permis de relancer les dossiers. Des rencontres régulières entre la SG CIIP et le SER ont aussi été acceptées.

L'année 2019 a été pour la CIIP l'occasion de mettre en place le nouveau programme d'activité 2020-2023. Le SER avait demandé en 2016 que le thème de la santé y soit ajouté. Cela n'a pas été le cas, mais n'empêchera pas le SER de rappeler le rôle essentiel et légal de l'employeur sur ce sujet.

4.1.2 COPAR

D. Rey

La commission consultative des associations partenaires est un instrument de consultation et de concertation de la CIIP. Elle s'est réunie deux fois en 2019. La thématique de la santé a une nouvelle fois occupé une grande partie des discussions de cette commission. Dans le cadre de la prévention et promotion de la santé chez les enseignant·es, le groupe a notamment accueilli Claire Hayoz Etter et Gaël-Anne Pannatier du réseau d'écoles21 afin de nous présenter des propositions de projets de coopération et de développement, «École en action» en est une. La thématique «Santé des enseignant·es» a été ajoutée au programme d'activité de la COPAR pour la période 2020-2023. D'autres sujets ont également été abordés par les différents partenaires, notamment celui du numérique.

Les échanges au sein de la COPAR sont nombreux et très intéressants. Chacun·e a pu relever l'excellente collaboration entre les différentes associations représentées.

4.1.3 COPED

M. Brignoli

La COPED, commission permanente de la CIIP, est composée de membres des différents départements des cantons ainsi que de représentant·es de l'IRDP, des HEP et du SER. Elle s'est réunie onze fois.
2019 a été placé sous le signe du changement. Au niveau des délégué·es du SER, Adrienne Furrer-Mittaz a laissé sa place à Samuel Rohrbach et quelques représentant·es des cantons ont changé. Les rapports de force sont de bonne qualité, mais ils restent de force. Nous ne sommes que trois pour représenter et faire vivre les idéaux du SER, ainsi que le point de vue des praticien·nes dans ce qui occupe leur quotidien professionnel: le PER, les MER, les implications du numérique, la FG.
La COPED s'est principalement dédiée à la préparation du colloque. Le colloque en date du 8 novembre a réuni un public choisi pour se pencher sur les enjeux et les perspectives autour de «Formation générale — Vivre ensemble et exercice de la démocratie».
La mise sur pied d'une *task force* autour de l'éducation numérique a provoqué de nombreuses discussions. À la suite des prises de position, déclarations et décisions des divers départements de l'instruction, la COPED a participé à la mise en œuvre d'un groupe de rédaction du nouveau plan d'études MITIC Éducation Numérique. Le dossier avance au pas de charge, volonté politico-médiatique oblige.
L'ouverture d'un grand chantier, les nouveaux moyens de français, a pris un certain temps de réflexion et de discussion. Les cantons ont fait le choix de rédiger des MER en français et un considérable travail de réflexion a accompagné la

3.2 Pertes et profits 2019

Budget et comptes de fonctionnement

	Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2018	
			Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1	Cotisations des AC	735 000	715 040.25		728 385.35	
2	Recettes éditions	192 000	172 876.99		72 496.81	
3	Recettes publicitaires brutes	175 000	156 040.88		155 237.49	
4	Recettes des activités SER	14 000	33 416.75		33 618.60	
5	Recettes financières	5 500	2 952.80		693.28	
	Somme recettes de fonctionnement	**1 121 500**	***1 080 327.67***		990 431.53	
6	Salaires	513 000		542 285.75		527 331.55
7	Charges sociales	103 000		103 729.10		97 713.15
8	Indemnités/défraiements salariés	39 000		27 441.98		28 675.30
9	Défraiements/ honoraires mandats	152 000		89 902.51		95 108.73
10	Editions	274 000		265 426.05		223 900.35
11	Logistique	41 000		45 358.02		44 278.69
12	Assoc. / Délég. / Solidarité	48 500		40 501.96		41 951.12
13	Frais financiers	8 000		4 550.55		6 518.85
14	Evénements annuels (1 AD + SRL)	9 000		6 638.00		4 237.40
	Somme charges de fonctionnement	**1 187 500**		***1 125 833.92***		1 069 715.14
	Perte sur comptes de fonctionnement	**-66 000**		**-45 506.25**		-79 283.61

Budget et comptes événementiel/exceptionnel

15	Investissements	20 000		14 234.58		5 891.89
16	Etude sur le temps de travail	6 000		9 038.45		0.00
17	Journée de l'enseignement spécialisé	0		1 969.40		32 324.32
18	Congrès	0		0.00		31 340.85
19	Assises romandes de l'Éducation	0		801.20		12 737.45
20	Attribution réserves	10 000		10 000.00		0.00
21	Autres événements			0.00		890.75
22	Journée suisse de l'Education	12 000		4 801.65		
23	Congrès international de l'Education	8 000		4 236.13		
24	Solidarité envers les AC membres			21 307.00		
25	Solidarité internationale			3 000.00		
	Somme charges évén. et except.	**56 000**		***69 388.41***		83 185.26
26	Contribution CIIP pour ARE	10 000	10 000.00		10 000.00	
27	Inscriptions JES + ARE				31 330.00	
28	Prél. réserve Educateur		5 000.00			
29	Prél. réserve Congrès				31 350.00	
30	Prél. réserve manifestation	20 000	11 808.38		3 800.00	
31	Prél. réserve solidarité/syndicale		21 307.00		900.00	
32	Prél. réserve logistique		5 000.00		5 800.00	
33	Prél. sur fortune	26 000				
	Somme recettes ponct. et except.	**56 000**	***53 115.38***		83 180.00	
	perte prélevée sur la fortune (ligne 33)			***-16 273.03***		-5.26

RÉCAPITULATIF

	Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2018	
34	Recettes de fonctionnement	1 121 500	1 080 327.67		990 431.53	
35	Dépenses de fonctionnement	1 187 500		1 125 833.92		1 069 715.14
36	Recettes ponctuelles et événementielles	56 000	53 115.38		83 180.00	
37	Dépenses ponctuelles et événementielles	56 000		69 388.41		83 185.26
	Total produits	1 177 500	**1 133 443.05**		1 073 611.53	
	Total charges	1 243 500		**1 195 222.33**		1 152 900.40
	Déficit total de l'exercice 2019	**-66 000**		***-61 779.28***		-79 288.87

3.3 Bilan 2019

	Libellés	Au 31 décembre 2019 Actifs	Au 31 décembre 2019 Passifs	Au 31 décembre 2018 Actifs	Au 31 décembre 2018 Passifs
	Capitaux circulants				
A	Caisse	**67.40**		243.25	
B	CCP 1	**130 116.38**		177 628.12	
C	CCP 2	**24 792.64**		20 495.29	
D	CCP Deposito	**203 893.60**		203 893.60	
E	BCV cpte placement	**8 311.55**		8 055.05	
F	carte de crédit	**457.96**			
G	CCP ECOLE romande	**26 632.39**		13 944.80	
	Total actifs circulants	***394 271.92***		*424 260.11*	
	Capitaux immobilisés				
H	Titres BCV	**35 628.65**		35 196.20	
I	Titres Postfinance	**24 947.51**		23 140.41	
J	Impôt anticipé	**1 344.50**		1 104.13	
K	Prêt	**15 000.00**		15 000.00	
L	Mobilier	**6 675.05**		8 154.05	
M	Informatique	**1 314.60**		1 564.60	
N	Appareils	**2 701.00**		3 879.40	
	Total actifs immobilisés	***87 611.31***		*88 038.79*	
	Transitoires				
O	Débiteurs transitoires AC-SER	**60 233.50**		92 114.80	
P	Débiteurs transitoires SER	**0.00**		377.23	
Q	Débiteurs Educateur publicité	**10 363.13**		20 888.65	
R	Actifs transitoires	**417.40**		31 816.65	
S	Créanciers transitoires		**49 697.05**		62 452.36
T	Passifs transitoires		**3 051.00**		
	Total actifs et passifs transitoires	***71 014.03***	***52 748.05***	*145 197.33*	*62 452.36*
	Réserves				
U	Manifestations SER		**60 208.20**		62 016.58
V	Action syndicale et Solidarité		**44 619.34**		65 926.34
W	Logistique		**4 200.00**		9 200.00
X	Educateur		**0.00**		5 000.00
Y	Congrès		**18 650.00**		18 650.00
	Total réserves		***127 677.54***		*160 792.92*
	Fortune				
	Fortune avant P&P		**434 250.95**		**513 539.82**
	Déficit		**61 779.28**		**79 288.87**
	Fortune		***372 471.67***		*434 250.95*
	Synthèse				
	Actifs et Passifs	**552 897.26**	**52 748.05**	657 496.23	62 452.36
	Réserves		**127 677.54**		160 792.92
	Fortune du SER		**372 471.67**		434 250.95
		552 897.26	**552 897.26**	657 496.23	657 496.23

Fortune totale du SER (réserves + fortune) **500 149.21** 595 043.87

rédaction du projet éditorial. La rédaction des MER a commencé, les premiers retours des groupes de validations (1-4, 5-8) sont relativement optimistes.

L'année 2020 nous promet de belles discussions ainsi que de nouveaux MER en maths notamment. Les enjeux de formation des différents MER restent en ligne de mire. Si bien que vos trois représentant·es ne risquent pas de s'ennuyer.

4.1.4 CORES

O. Solioz

Les représentants SER à la CORES sont Olivier Solioz et Roberto Segalla.
Lors des cinq séances de travail, la commission s'est notamment penchée sur les dossiers suivants:

- les critères pour la validation de Ressources Numériques (RN);
- le suivi du Plan d'Action Numérique;
- les réponses à la consultation liée au PER Numérique;
- les projets cantonaux pour la succession d'Educanet2;
- les options et projets pilotes liés au numérique dans les grilles horaires;
- le suivi de la plateforme ESPER et du projet FIDES/Edulog;
- le bilan d'activité de la CORES.

Le président de la commission, Elvio Fisler, a également invité des intervenant·es externes pour des présentations de supports ainsi que de technologies en lien avec les thématiques de la commission.

Les collaborateur·trices de la CIIP font un énorme travail pour le suivi et la classification des RN soumises à la CORES.

Les décisions politiques des départements doivent trouver une traduction réalisable économiquement, humainement et pédagogiquement dans les écoles et les classes.

Une coordination romande par la CIIP des initiatives de certains cantons et des centres spécialisés pour les ICT est absolument nécessaire.

Les enjeux concernent des économies des moyens financiers et humains en partageant les ressources développées par les différents centres cantonaux de compétences.

4.1.5 COLANG

G. Emonet

La COLANG est un organe de la CIIP institué en 2015. C'est un instrument de coordination, d'élaboration et de conseil dans le champ de la politique des langues, du statut et de la place des langues nationales, de l'apprentissage de la langue d'accueil et des échanges linguistiques. J'y siège depuis le début de l'année avec Mélanie Maridor Jeanneret.
La COLANG est divisée en trois sous-commissions et se réunit deux fois en séance plénière pour échanger, présenter les travaux respectifs et fixer de nouveaux objectifs.
Plusieurs sujets ont été débattus mais un thème principal a occupé nos séances: l'élaboration des nouveaux moyens d'enseignement de français. Ce dossier n'est pas simple et les discussions vont bon train entre les directeur·trices des départements des cantons romands. Même si tout le monde est uni derrière le projet éditorial et les options prises, de nombreuses interrogations subsistent. La COLANG a produit plusieurs notes et prises de position à l'intention du comité de rédaction.
Il s'agit tout d'abord de savoir jusqu'où on intègre les nouvelles règles orthographiques et dans quelle mesure on «simplifie» l'enseignement du français, notamment l'accord du participe passé. Les rectifications orthographiques de 1990 doivent-elles devenir la norme, comme en France? Considérant qu'une orthographe plus cohérente et logique permettra de travailler davantage et mieux au développement chez les élèves de compétences d'écritures fondamentales, notamment en libérant du temps et en évitant de les surcharger lors du processus d'écriture, la COLANG estime qu'il est nécessaire de prendre en compte certaines adaptations du système graphique du français (les plus «productives» et les moins sujettes à polémique) dans les nouveaux moyens d'enseignement.
Ensuite vient la problématique de la prise en compte d'une écriture plus «inclusive». Partant du principe que tout texte doit viser à éviter toute formulation discriminatoire à l'égard de quelque groupe social que ce soit, notamment aux discriminations fondées sur le genre, la COLANG estime que les élèves doivent être implicitement habitué·es à des formulations inclusives et que l'enseignement du français doit les sensibiliser à une écriture inclusive.

La COLANG est un lieu d'échanges intéressant, cependant son organisation avec 24 membres et 3 sous-commissions reste lourde et peut paraître inefficace. Il a été proposé un redimensionnement de celle-ci qui se réunirait plus souvent en plénum avec une délégation de mandats à des sous-groupes. Cette nouvelle composition entrera en vigueur début 2020.

4.1.6 COCRE

S. Rohrbach

En 2019, Laurent Vité a laissé sa place de représentant SER à la COCRE à Olivier Solioz. Aucun des deux n'a cependant siégé dans cette commission puisqu'elle ne s'est pas réunie. D'ailleurs, elle disparait de l'organisation structurelle de la CIIP avec l'arrivée de son 7e programme de législature (2020-2023).

4.1.7 COFORDIF

J.-M. Haller

En 2019, la COFORDIF s'est occupée essentiellement de répondre au mandat qui lui a été confié par la CIIP au sujet de l'amélioration du CAS et la création d'un DAS modulaire permettant aux directeur·trices ayant obtenu ou non un CAS de participer à des sessions de formation continue sur des thématiques particulières et créditées.
La COFORDIF a rendu son rapport à l'automne en proposant une solution plus souple permettant aux directeur·trices qui le souhaitent d'obtenir un DAS sur une plus longue durée ou

de ne suivre que certains modules. La COFORDIF dans un premier temps ne souhaite pas ouvrir ses formations continues à des directeur·trices qui n'auraient pas de CAS, considérant que chaque canton est libre de proposer de telles formations continues à ses directeur·trices sans lien avec la filière FORDIF CAS-DAS-MAS.
Il faut souligner que le travail effectué par le SER à travers et à la suite de son enquête sur la santé des enseignant·es a porté ses fruits, puisque la COFORDIF sur demande de la CIIP a intégré dans le CAS des éléments liés à cette problématique et qu'un module du DAS traitera de manière plus approfondie la question de la gestion des collaborateur·trices et de leur santé au travail.

4.2 Conseil Média Formation

O. Solioz

Le Conseil Média Formation s'est réuni le 3 mai 2019. La présidence est assurée par la conseillère d'État Cesla Amarelle qui représente la CIIP. Pascal Crittin représente la RTS.
Les échanges ont porté sur:

- le bilan des collaborations CIIP et RTS;
- les projets de la RTS en lien avec l'école: *RTS Découverte*, Prix RTS littérature ados, la web-série pour la *Semaine des Médias à l'École*, les ateliers scolaires (radio, TV)…;
- les trois piliers de l'éducation numérique et plus particulièrement l'éducation aux médias;
- le contenu et les apports du site e-media;
- la création d'un Forum des médias romands;
- la *16e Semaine des Médias à l'École:* «L'information sans frontières?».

Le CMF est l'occasion de formaliser des synergies entre la CIIP et la RTS. L'accès aux ressources médiatiques de qualité de la RTS doit être garanti pour tout·es les enseignant·es romand·es.

La RTS a un rôle à jouer dans la partie éducation aux médias du Plan d'action numérique qui se traduit par la consultation sur le PERNumérique.

Les HEP ou les instituts de formation d'enseignant·es doivent être associés aux démarches initiées par le CMF afin d'intégrer au cursus de formation des étudiant·es un accès et un traitement facilités aux différentes ressources médiatiques.

4.3 Groupe de liaison du CMF

O. Solioz

Les représentant·es du SER dans ce groupe de liaison sont Claire Spring et Olivier Solioz. Ils prennent connaissance des projets communs entre la CIIP et la RTS. Pour cette dernière, Tanya Chytil et Nathalie Hof coordonnent les projets en lien avec l'enseignement du site RTS Découverte. Un onglet Enseignant permet de sélectionner les ressources adaptées aux besoins des enseignant·es.
Les représentants de la CIIP, Jacques Déboeuf et Christian Georges, font le lien entre les ressources RTS, les MER, le PER, ESPER et alimentent les différents sites: – www.ciip.ch – www.plandetudes.ch – www.e-media.ch – www.semainedesmedias.ch.
Pour cette dernière manifestation, un sous-groupe propose des activités adaptées pour les élèves des cycles 1-2-3. Les apports de collaborateur·trices cantonaux, de membres de HEP ou du CFJM, permettent de varier les approches de l'éducation aux médias.

La particularité des objectifs MITIC réside dans le fait qu'ils sont intégrés dans la Formation Générale et les Capacités Transversales. Les enseignant·es doivent faire passer ces objectifs du PER en même temps que leurs matières.

Les Activités de la Semaine des Médias à l'École, les offres de la RTS ainsi que les fiches e-media constituent des opportunités pour diversifier les supports de cours.

Les enseignant·es sont fortement encouragé·es à utiliser les ressources fournies par la RTS et la CIIP.

Le SER informe régulièrement ses membres par l'intermédiaire de L'Educateur et de son site www.le-ser.ch.

4.4 CAHR

J.-M. Haller

Il n'y a pas eu de rencontre officielle entre le CAHR et le SER cette année. Toutefois, les contacts ont été réguliers avec le président, Maxime Zuber, tout au long de l'année et des échanges de correspondance ont eu lieu sur les sujets d'actualité.
Le SER, représenté par son président et un membre du Co-SER ou le secrétaire général ont toutefois rencontré les nouveaux recteur et rectrice nommé·es cette année, à savoir: Katharina Mertens Fleury pour la HEP Fribourg et Thierry Dias pour la HEP Vaud.
Ces entretiens ont permis de faire connaissance, de présenter le SER, son organisation et ses activités et de traiter de sujets d'actualité, notamment la question de l'enseignement du numérique.

4.5 CLASECO

S. Rohrbach

Il n'y a pas eu de rencontre formelle entre la CLACESO et le SER en 2019. En effet, les deux présidents, Gérard Aymon et Samuel Rohrbach, participent à de nombreuses séances communes et profitent de celles-ci pour se tenir au courant de l'évolution de différents thèmes. De plus, le dossier REPIE a nécessité de nombreuses rencontres tout au long de l'année.
Depuis la présentation de l'évolution de ce dossier lors de l'AD de 2019, les trois membres du groupe de travail (les deux présidents et Olivier Perrenoud, Lead) ont présenté le projet au SG CIIP afin d'avoir son appui.
Des contacts informels ont été pris avec l'association suisse alémanique profilQ, contacts qui devraient déboucher sur une collaboration.

Ce projet complexe avance bien et devrait être prêt pour la fin 2020.

4.6 FAPERT

S. Rohrbach

En 2019, malgré le souhait de continuer de mener quelques dossiers en commun, sur la lancée de ce qui s'est fait en 2018 sur la transition, le SER et la FAPERT n'ont pas pu tenir une séance commune. Samuel Rohrbach a proposé le thème des relations parents-école lors de l'AD de la FAPERT qui s'est tenue à Porrentruy le 4 mai. Une participation du président SER à un comité de la FAPERT pour mettre en place la coopération sur ce thème a été décidée, mais divers événements n'ont pas permis la tenue de cette réunion. Celle-ci se tiendra en 2020.

Malgré ce contretemps, les relations entre les deux faitières sont toujours bonnes. Le SER et la FAPERT continuent de travailler ensemble, par exemple pour l'organisation des ARE.

5. Implication au plan national

5.1 CDIP

S. Rohrbach

Au niveau de la CDIP, le SER, par son président, est un hôte de l'Assemblée plénière qui se réunit trois fois par année. En 2019, lors de la réunion à Scuol en octobre, Samuel Rohrbach a fait part de la position des associations professionnelles concernant la révision du règlement de la maturité gymnasiale. Une autre intervention a été faite lors du traitement du message FRI 2021-2024. Elle a appuyé la revendication de voir les montants alloués à la formation professionnelle augmentés pour cette période. Cette réunion de l'Assemblée plénière a décidé la création de la Fédération des services d'identité de l'espace suisse de formation, de faire le point sur les écoles suisses à l'étranger ou encore de parler de la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales et des domaines disciplinaires à tester dans le cadre de l'enquête 2022. Divers accords intercantonaux ont aussi été validés.

Les rencontres du premier semestre ont permis à l'Assemblée plénière d'adopter le nouveau règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité (le SER a participé au travail de rédaction). L'Assemblée a aussi adopté les recommandations d'exécution relatives à la coordination intercantonale des échanges et de la mobilité qui contiennent des principes relatifs à l'organisation des activités d'échanges. La CDIP entend ainsi contribuer à une harmonisation des démarches administratives et organisationnelles entre les cantons en la matière. Ces recommandations valent tant pour les échanges individuels d'élèves que pour les échanges d'enseignant·es et de futur·es enseignant·es.

En juin, la CDIP a dressé un nouveau bilan de l'harmonisation de la scolarité obligatoire. Comme dans celui de 2015, les résultats sont positifs, ce qui est véritablement réjouissant compte tenu du défi que représentait le mandat confié aux cantons par le peuple suisse en mai 2006 avec l'acceptation des articles constitutionnels sur la formation. Après l'adoption de sa stratégie numérique en juin 2018, la CDIP s'est dotée le 27 juin d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie. Il contient les mesures à prendre à l'échelon de la coordination nationale, au sein de la CDIP, en complément des mesures cantonales.

D'autres dossiers ont bien sûr été traités lors de ces trois réunions. Les bulletins d'information de la CDIP «éducation.ch» s'en font régulièrement l'écho.

Le travail avec la CDIP ne se résume pas à la participation aux assemblées plénières. Il se fait aussi avec le secrétariat général. Des rencontres régulières sont organisées entre le SER et LCH d'une part et Suzanne Hardmeier, secrétaire générale, et divers responsables de la CDIP, d'autre part. Ces réunions permettent d'échanger nos points de vue sur les dossiers en cours, mais aussi sur d'autres à venir ou propres aux associations. En 2019, deux réunions ont été organisées. Le SER a aussi été invité à participer à la conférence de presse de la CDIP concernant les résultats des tests sur les compétences fondamentales. Le SG CDIP a bien sûr présenté ces résultats aux organisations professionnelles lors d'une réunion préalable.

De plus en plus de dossiers sont traités à l'échelon de la CDIP et ont ensuite des répercussions dans les cantons. L'étroite collaboration entre le SER et LCH est donc, à ce niveau, essentielle.

5.2 Agence éducation21

S. Rohrbach

Avec l'arrivée de la nouvelle directrice, Klára Sokol, en 2018, l'année écoulée a vu se mettre en place une nouvelle façon de travailler au sein de l'agence. Ce nouveau type de direction n'a pas empêché éducation21 de continuer à publier du matériel scolaire permettant l'ancrage pratique, la mise en œuvre et le développement de l'EDD à l'école, comprise comme un milieu d'apprentissage, de vie et de travail. Le corps enseignant, les directions des écoles obligatoires et du secondaire II, mais aussi d'autres acteurs peuvent trouver auprès d'éducation21 des moyens d'enseignement recommandés sur le plan pédagogique, un soutien et des conseils, ainsi que des aides financières pour les projets de classe et d'établissement. Elle organise aussi des journées de formation dans les cantons ou à l'échelon des régions linguistiques.

Le SER participe aux activités de l'agence en ouvrant les pages de l'Educateur à divers articles publiés par éducation21, en diffusant ses informations et en ayant un représentant au Conseil de fondation. Samuel Rohrbach siège donc au Conseil qui conduit les affaires stratégiques et politiques d'éducation21 et qui soutient le développement et l'ancrage institutionnel de l'organisation. Le Conseil s'est réuni quatre fois une demi-journée en 2019.

Les activités de l'agence éducation21 sont multiples allant de l'EDD à la santé. En ce sens, le soutien du SER est une évidence.

5.3 LCH

S. Rohrbach

Année après année, la collaboration se renforce avec LCH. C'est pourquoi, l'assemblée commune du CoSER élargi et de la Conférence des présidents LCH qui s'est tenue le 6 septembre à Berne a adopté un mandat pour un groupe de travail chargé d'étudier et de proposer des scenarii pour la création d'une seule faitière Formation.CH. Cette réunion annuelle a aussi permis d'adopter un argumentaire très fouillé pour combattre les initiatives lancées dans divers cantons en faveur du libre choix de l'école. Ces initiatives menacent la qualité des écoles publiques et augmenteront les inégalités entre les élèves. Le SER et LCH font donc front commun contre elles.

En 2019, LCH a changé de président, Dagmar Rössler a succédé à Beat Zemp. Ce changement n'a en rien altéré le dynamisme de notre collaboration. Les nombreuses rencontres du bureau de coordination, qui se tiennent en général à Berne, permettent des échanges sur les dossiers, des prises de position communes ou encore de préparer la Journée Suisse de l'Éducation.

En 2019, deux moments forts ont marqué cette collaboration. Le premier avec la conférence de presse commune concernant les enquêtes sur le temps de travail des enseignant·es (ETT'19) qui s'est tenue le 8 mai 2019 à Berne. Celle-ci a eu un large écho dans la presse. Cette conférence de presse a marqué l'excellente collaboration entre nos deux associations sur ce dossier. Pour la première fois, le SER a participé à cette enquête en acceptant la proposition de LCH. Le décalage dans le temps entre les deux enquêtes a été pris en compte pour la publication des rapports. Le président du SER a été invité à suivre les réflexions de LCH sur les premiers éléments connus de l'enquête du côté suisse allemand. La conférence de presse a été préparée en tenant compte des besoins en matière de communication des deux partenaires.

Le deuxième moment fort de l'année a été la Journée Suisse de l'Education du 6 septembre. À quelques semaines des élections fédérales, elle a permis de confronter les programmes des partis politiques en matière de formation et de déposer sept revendications.

L'année 2019 a aussi vu le SER et LCH se mettre d'accord pour soutenir le programme en faveur de la biodiversité NatureChallenge. Le SER et LCH sont ainsi, tout comme la Confédération, partenaires de patronage. Exploitée par l'association Fête de la Nature, en collaboration avec des acteurs suisses dans les domaines nature et biodiversité, NatureChallenge est une plateforme qui a pour but de réunir, documenter et communiquer des apports de surface à la biodiversité, notamment en lien avec l'action «Mission B - plus de biodiversité».

Une action auprès des CFF concernant le prix des billets des transports publics a aussi été menée, en collaboration avec la CLACESO et VSLCH.

LE SER et LCH ont pris une position commune concernant le Message sur la culture 2021-2024 qui comporte un chapitre sur les échanges (voir 1.1.5), une autre concernant l'initiative parlementaire Graber et une autre adressée à la commission des finances du Conseil national concernant une motion parlementaire (voir point 5.4).

5.4 Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse

S. Rohrbach

Le contrat liant le bureau de coordination d'une part et l'USS et Travail.Suisse d'autre part a été reconduit en 2018. Les quatre réunions annuelles ont donc été organisées à chaque fois à la veille d'une session parlementaire.

Les partenaires présent·es autour de la table échangent des informations sur leurs dossiers, font le point sur les diverses interventions en cours aux Chambres fédérales, ainsi que sur les dossiers du niveau suisse, en particulier ceux touchant la formation professionnelle ou encore les assurances sociales. Parfois, certains dossiers européens sont aussi évoqués.

De plus en plus, ces échanges mènent l'un ou l'autre partenaire à formuler des demandes précises.

Ainsi, concernant la formation professionnelle 2030, les deux faitières d'enseignant·es comptent sur l'USS et Travail.Suisse pour faire connaitre leurs positions et les relayer aux autorités. Nous leur avons aussi demandé de faire «entrer» des représentant·es dans le processus, ce qui devrait être possible par le biais de la création d'un forum des enseignant·es.

En 2019, l'USS a demandé aux faitières de prendre position au sujet de l'initiative parlementaire Graber. Avec ce projet, il s'agit de biffer dans les faits de la LTr, pour les travailleurs et travailleuses exerçant une fonction dirigeante et les spécialistes disposant d'une autonomie comparable, les durées hebdomadaires maximales de travail pour les remplacer par un régime d'annualisation du temps de travail. Travail.Suisse a aussi demandé une prise de position concernant une motion visant à mesurer l'efficacité des moyens financiers investis et des mesures prévues dans le message FRI.

Le contrat signé a été mis en place pour que les deux faitières d'enseignant·es soient informées des dossiers fédéraux. Force est de constater, que cette collaboration se développe aussi en faveur de l'USS et de Travail.Suisse.

5.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire

S. Rohrbach

La Conférence d'Ebenrain est une association de représentant·es d'associations professionnelles qui s'est réunie pour la première fois en 1995 à l'initiative de l'Association Suisse du Personnel Public. Aujourd'hui, la Conférence est une institution permanente, du nom du premier lieu de rencontre, le château d'Ebenrain à Sissach (canton de Bâle-Campagne). Elle regroupe treize associations qui se réunissent régulièrement pour faire le point sur les dossiers fédéraux ou propres aux associations. En 2019, le président du SER a participé aux deux rencontres annuelles. L'intergroupe parlementaire du travail organise des rencontres sur une thématique entre

des représentant·es syndicaux membres d'Ebenrain et des parlementaires fédéraux. Là, le SER n'a pu être présent que lors d'une seule des deux rencontres en 2019. Le thème de celle-ci concernait le bilan des 15 ans des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Les rencontres de l'intergroupe parlementaire servent aussi à faire du lobbying auprès de nos élu·es.

5.6 SSPES

S. Rohrbach

En 2019, un nouveau président a succédé à notre collègue valaisanne Carole Sierro à la tête de la SSPES. Le Dr. Lucius Hartmann a pris ses fonctions en été.
La collaboration avec la SSPES a principalement mené à des échanges d'informations concernant le dossier de la refonte du règlement de la maturité gymnasiale. Le SER et la SSPES se sont consultés pour répondre dans le même sens lors de la consultation menée au printemps. De même, les représentant·es se sont rencontré·es avant l'audition organisée le 4 juillet par la CDIP et la Confédération sur cette thématique pour accorder leurs positions.

Les discussions concernant l'établissement d'un accord de partenariat se poursuivent dans le but de favoriser une double affiliation de nos collègues.

5.7 YES

S. Rohrbach

Le SER est membre de l'association YES, née de la fusion de Jeunesse et économie avec Young Enterprise Switzerland. Elle organise cinq programmes, dont La jeunesse débat.
Ce programme est bien implanté dans les écoles romandes. Des membres du comité du SER (Gaétan Emonet et Samuel Rohrbach), ainsi que la rédactrice en cheffe de l'Educateur, Nicole Rohrbach, ont participé comme juré·es aux finales régionales, ainsi qu'à la finale nationale qui s'est tenue les 29 et 30 mars à Berne.
Le SER est représenté au comité de YES par son président. Malheureusement, les séances sont convoquées sans tenir compte des disponibilités des membres du comité. De ce fait, la présence du SER ne peut pas être garantie à chaque fois. Ainsi en 2019, Samuel Rohrbach n'a pu assister qu'à deux comités sur quatre.

Les comités convoqués unilatéralement (à Zurich) et l'éventuel transfert du programme de La jeunesse débat à une autre organisation sont susceptibles, à terme, de remettre en cause la participation du SER à YES.

5.8 Alliance PSE

J.-M. Haller

L'Alliance est un réseau d'échanges et de réflexions regroupant des instituts de formation, des institutions, des associations d'enseignant·es et de directeur·trices. Le SER est membre du comité suisse.

Durant l'année 2019, l'Alliance a concentré son activité sur:

- la réalisation d'un document sur la santé des professionnel·es de l'école à destination des services cantonaux et des directions d'établissement. Ce projet sera finalisé début 2020.
- Le suivi par le sous-comité romand de la mise en œuvre des projets-pilote de l'outil «l'école en action» dans les cantons du Valais et de Neuchâtel et son élargissement à d'autres cantons dès la rentrée scolaire 2019.

Maintenant que les autorités cantonales, pour la plupart, reconnaissent l'importance de traiter de la question de la santé des professionnel·les, l'Alliance PSE va être amenée à jouer un rôle plus important, ce qui est encourageant et montre la justesse de la décision du SER d'en être membre actif.

5.9 Swissuniversities / Chambre des HEP

S. Rohrbach

La Chambre des HEP de swissuniversities organise une à deux fois par année une rencontre avec les associations professionnelles et la CDIP. En 2019, le SER y a été représenté en décembre par Francesca Marchesini, membre du CoSER qui accompagnera dorénavant le président lors de ces rencontres. Les échanges portent sur divers dossiers en lien avec la formation des enseignant·es, en particulier la formation initiale, l'entrée dans le métier et les perspectives de carrière.
En 2019, la Chambre des HEP a lancé le dossier «QualiPri». Celui-ci cherche à donner une réponse aux besoins avérés en matière de formation initiale sans pouvoir aller jusqu'à proposer - pour des raisons politiques - une formation de niveau master. Lors de la première réunion de présentation du projet, le SER était représenté par le secrétaire général. Par la suite, le président a repris le dossier pour participer à la phase de rédaction des rapports. Quatre groupes de travail ont été constitués: formation initiale, entrée dans le métier, formation continue et masters complémentaires. Les associations professionnelles se sont réparties dans ces groupes. Samuel Rohrbach fonctionne dans celui concernant l'entrée dans le métier.

Le pragmatisme est de rigueur à travers le projet QualiPri: le master n'est pour l'heure pas envisageable, mais la formation doit être renforcée. Comment y parvenir? Des pistes se profilent…

5.10 Movetia

S. Rohrbach

Le SER, convaincu de leur bien-fondé, défend les échanges linguistiques. En ce sens, il essaie de soutenir les actions de Movetia, essentiellement en les communiquant.
En 2019, une journée suisse des échanges – «Oser l'échange!» - a été organisée le mercredi 4 décembre. Les faitières romandes et suisses-allemandes des enseignant·es et des directeur·trices l'ont soutenue en coopérant à son organisation, Movetia et l'association profilQ étant les porteurs du projet. Près de 200 enseignant·es de toute la Suisse se sont

donc retrouvé·es à Bienne et ont pu échanger sur leurs pratiques de façon à les diversifier et les améliorer.

Aujourd'hui, seul·es 2% des élèves participent à un échange lors de leur scolarité. Un effort considérable doit donc être encore entrepris à ce sujet.

5.11 Écoles à Berne

S. Rohrbach

Après avoir mis fin à son programme de rencontres sur une semaine à Berne, l'association Écoles à Berne a redéfini un nouveau programme pour inciter les jeunes à découvrir la politique et à participer à la vie publique. Ainsi le jeu de stratégie «Joue la politique!» a été lancé dans le courant de l'automne, avec cinq sessions de deux jours prévues en 2020.
Le SER est membre d'Ecoles à Berne et Samuel Rohrbach le représente dans le comité de l'association.

Cette nouvelle proposition de l'association permet de préparer le projet en classe, puis de retrouver d'autres classes provenant de Suisse allemande pendant deux jours à Berne. Ainsi, outre l'apprentissage de la vie politique, les élèves peuvent travailler quelque peu leur allemand. D'une pierre, deux coups!

5.12 FinanceMission

S. Rohrbach

L'association FinanceMission a connu quelques changements en 2019. La société responsable de l'administration du projet a résilié son contrat et le comité a engagé la société ProjektForum à la place. Afin de gérer au mieux le développement des nouveaux moyens pédagogiques, une responsable de projet, Ursula Leutwiler, a été engagée et un nouvel organigramme interne mis en place. Ainsi, le comité se voit doublé d'un groupe de référence - composé de membres du comité – pouvant prendre plus rapidement les décisions nécessaires pour le suivi du développement.
Du côté de la Suisse romande, l'association et ses activités, dont le jeu pédagogique Heroes, ont été présentées en ciblant les enseignant·es lors des salons des métiers de Fribourg en février et de Lausanne en novembre.

Alors que les plans d'études font référence à la formation des élèves en matière de finances, il n'existe pas de moyens d'enseignement officiels. C'est pourquoi les outils proposés par l'association FinanceMission qui ne comportent ni publicité, ni placement de produit, sont intéressants.

5.13 Formation professionnelle

R. Segalla

Le SER continue à être présent et actif au niveau du secondaire II / professionnel, nous collaborons notamment avec Travail.Suisse, l'USS et FPS dans ce domaine.
Le SER profite des synergies avec nos partenaires syndicaux dans le domaine de la formation professionnelle, en particulier pour les réponses aux consultations fédérales.
Formation professionnelle 2030.
Le SER est actif dans ce dispositif fédéral.
L'idée est née lors des journées des partenaires de la formation professionnelle de mars 2016, avant de prendre forme en avril à l'occasion du Sommet de la formation professionnelle. Une première version de la vision et les lignes directrices de la stratégie ont été élaborées lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle en mars 2017.
En mars 2018, une journée des partenaires où la Confédération, les cantons, les écoles et les organisations du monde du travail et les syndicats, dont le SER, ont pris connaissance des synthèses des travaux.
Lors du Sommet national de la formation professionnelle du 25 juin 2019, les représentants de la Confédération, des cantons et des partenaires sociaux ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un ancrage fort de la formation professionnelle dans le monde du travail. Le projet stratégique «Formation professionnelle 2030» ainsi que la communication sur la formation professionnelle constituaient les deux thèmes principaux de cette rencontre.
ECVET, allons-nous un jour en voir la concrétisation en Suisse?
Le dossier ECVET a été traité dans le processus «Formation 2030». Il s'agit de mettre en place en Suisse un système de reconnaissance similaire au système ECTS au niveau de la formation professionnelle, ce qui permet le suivi et la reconnaissance des apprentissages et des formations et ainsi, faciliter la mobilité et la comparaison des parcours en Suisse et avec les pays qui nous entourent.
Le SER suit le dossier avec attention en étroite collaboration avec le CSEE.

Le système de formation professionnelle suisse est un exemple d'efficacité et de nombreux pays nous l'envient à juste titre. Malheureusement le système de formation en Suisse est aussi relativement cloisonné entre la formation académique et la formation professionnelle. Les équivalences sont difficilement transférables, bien qu'il existe des processus de validation des acquis.

Un système de reconnaissance des crédits peine à se mettre en place alors que le système des ECVET fonctionne au niveau européen et donne satisfaction.

La Confédération a certes mis en place un cadre national des certifications formation professionnelle (CNC) mais là encore, c'est un instrument incomplet.

Nos jeunes diplômé·es et nos enseignant·es, sont mobiles, pas seulement en Suisse mais en Europe notamment. Bien que les CFC et les diplômes suisses soient très bien reconnus à l'étranger, il convient d'harmoniser nos pratiques avec l'Europe et ainsi simplifier les échanges professionnels entre pays.

5.14 économiesuisse

S. Rohrbach

En 2019, le président du SER a participé à une seule des deux réunions du groupe de réflexion sur l'éducation d'économiesuisse. Les échanges ont porté sur la place du numérique dans les plans d'études et son implantation dans les classes.

Un deuxième dossier a été abordé: la révision du règlement de la maturité gymnasiale en discussion aux niveaux de la Confédération et de la CDIP. Il y a peu de Romand·es dans ce groupe, le président du SER a pu donner les positions connues du SER sur ces deux dossiers.

La présence du SER dans ce groupe de réflexion est importante, d'autant plus qu'il y a peu de Romand·es présent·es parmi la vingtaine de participant·es.

6. Implication au plan international

6.1 Fondation CPA

J. Stolz

Il n'y a eu aucun changement dans les instances CPA, les engagements fidèles se poursuivent pour une continuité qui favorise le travail en profondeur et l'engagement solide sur le terrain.
Le Conseil de Fondation s'est réuni trois demi-journées, le Comité exécutif a eu besoin de cinq journées complètes de travail.
Le CE a préparé et organisé deux journées de formation des volontaires, l'une sur l'interculturalité, et l'autre pour ancrer la démarche de valorisation des compétences dans l'analyse des pratiques de nos partenaires et des nôtres.
Il a en outre proposé une journée pour les volontaires sur l'élaboration de modules de formation des formateur·trices et des stagiaires, au moins une journée pour chacune des délégations.
Finalement, il a aussi mis sur pied la journée de restitution ainsi que l'analyse des résultats du Nouveau partenariat: une journée avec vingt-et-une personnes dont trois invités comme regards extérieurs sur nos activités.

Les activités d'accompagnement et de formation à l'étranger

Le Nouveau partenariat CPA mis en place l'an dernier se poursuit avec succès dans trois sites. Mais malheureusement, le projet à Haïti a dû être suspendu pour cause de troubles politiques ne garantissant pas les conditions sereines de travail ni la sécurité des volontaires.
En RDC, un stage de formation continue d'enseignant·es s'est poursuivi à Kikwit.
Au Togo, un stage de formation continue d'enseignant·es a renouvelé l'ancienne coopération avec le syndicat SELT, à Kpalimé.
Au Bénin, s'est tenu un stage en partenariat avec l'AMAF-Bénin. Cette année, neuf volontaires sont parti·es trois semaines, dont trois nouvelles personnes. Les volontaires se sont approprié les principes fondamentaux de CPA et ont contribué à enrichir nos pratiques sur le terrain. CPA se réjouit de compter sur leurs compétences et leur générosité pour l'avenir.

CPA partage et communique

CPA présente régulièrement ses activités à l'Assemblée des délégué·es et sur demande, aux assemblées des associations cantonales du SER. Josy Stolz se tient volontiers à disposition.
CPA a bénéficié de diverses opportunités d'échanges et d'apprentissages mutuels à l'occasion de deux journées thématiques organisées par le Réseau RECI, l'une en juin sur l'éducation et la migration et l'autre en novembre sur la formation des enseignant·es et formateur·trices dans les projets éducatifs de développement. CPA y est intervenue officiellement au sein du panel d'introduction et a animé un atelier spécifique sur nos pratiques, avec Marie-Thé Sautebin représentant CPA. La spécificité de la démarche CPA issue du changement de paradigme a été soulignée à plusieurs reprises, en particulier, les formes de collaboration mises en place entre nos partenaires et CPA à toutes les étapes d'un projet: co-conception, co-préparation à distance et sur place, co-animation et enfin co-évaluation avec ajustement pour l'avenir. Bien que bénévoles, les contributions de CPA à l'Éducation de qualité ne manquent pas de professionnalisme.
En septembre, l'ONG suisse Enfants du Monde EdM a contacté CPA dans la perspective de collaborer à l'extension du projet AMAF-CPA. Une visite à Cotonou de leur part auprès de AMAF et du BUCO les a confortés dans leur intention. Une rencontre avec le CE de CPA début novembre a permis d'ébaucher des pistes de travail. 2020 verra les résultats et l'éventuel partenariat à trois AMAF-CPA-EdM. En novembre, une association du Rwanda a demandé à CPA d'initier un projet de formation de ses enseignant·es. Les contacts, sous certaines conditions, vont se concrétiser en 2020.

CPA communique

Radio Lac, le 22 juillet, Emilie Groebli présente son engagement et les stages CPA de l'été.
Un bulletin CPA-info présente des brèves sur les stages.

CPA accueille des personnes-conseil

Lors de la journée de restitution, le 9 novembre, CPA a été honorée de la présence active de trois personnalités du monde de l'éducation en Afrique: le professeur Adjelalil Akkari de la FAPSE-GE, Koumba Boly Barry ex-ministre de l'Éducation du Burkina Faso et actuelle rapporteuse des Nations unies, Jean-Marie Byll président du RECI et consultant. Tous trois très attentifs aux activités de CPA en Afrique depuis plusieurs années ont réitéré leurs encouragements «vous contribuez à professionnaliser le personnel enseignant local.» Ils ont soutenu la responsabilisation des partenaires et le positionnement de CPA dans l'accompagnement des acteurs locaux.

Les débats au niveau international

Le concept innovant de CPA séduit l'IE et le CSFEF. Plusieurs demandes de syndicats ont été faites à CPA. L'offre de CPA répond à la demande de pallier les manques de formation pédagogique à combler urgemment.

CPA a un concept de formation de formateur·trices, un concept de formations continues pratiques pour les enseignant·es sur le terrain, un concept de formation pour les directeur·trices et les conseiller·ères pédagogiques, le tout est englobé avec des modules de formation d'adultes.

Un concept de formation pratique et pédagogique a été élaboré et testé, une mallette pédagogique est fonctionnelle.

Des volontaires formé·es et rodé·es sont prêt·es à partir en tant que volontaires durant leur temps de vacances d'été.

CPA a fait une récolte de dons privés conséquente et Olivier Brocard a couru pour CPA, il a récolté à lui seul 8'300 francs. Malheureusement, ces dons ne couvrent pas la baisse de la contribution du SER et de Valais Solidaire.

CPA se verra dans l'obligation de déposer le bilan si les contributions du SER et de Valais Solidaire n'augmentent pas en 2020.

6.2 IE – IE Europe/CSEE

S. Rohrbach

Au niveau de notre faitière mondiale l'IE et de sa région européenne (CSEE), l'année a été marquée par le 8e Congrès. Celui-ci s'est déroulé à Bangkok du 19 au 26 juillet. Le SER y était représenté par Josy Stolz et Suzanne Schoeb, ainsi que par Samuel Rohrbach. Ce congrès et ses pré-événements ont été intenses. Les représentant·es du SER ont participé à la journée du CSFEF, à la réunion européenne du CSEE, à celle du Réseau Solidarité et Éducation, et bien sûr à toutes les réunions en plénière et autres ateliers. Plus de deux mille enseignant·es provenant du monde entier ont débattu et adopté près de 50 résolutions portant sur l'égalité, le climat, les normes professionnelles, le soutien aux collègues du Maroc, de Djibouti ou encore de Hong-Kong. Le SER, par diverses prises de paroles de ses représentant·es, a défendu ses positions et propositions d'amendements qui avaient été préparées et communiquées avant le Congrès. Les nombreux échanges lors des pauses ou des soirées ont permis de mieux cerner la réalité de nos collègues de par le monde. Les textes discutés permettront d'étoffer nos futures positions comme cela a été le cas pour les engagements de notre 43e Congrès par exemple.
Au niveau européen, le comité du CSEE du printemps, qui s'est tenu au mois de mars à Bruxelles, a permis de préparer le 8e Congrès, mais aussi de faire le point sur les différents accords commerciaux, qui ont une influence, à terme, sur la Suisse, sur les actions de solidarité menées les derniers mois en faveur de nos collègues turc·ques, bosniaques, néerlandais·es ou encore letton·es. Cette réunion de deux jours a aussi été l'occasion d'entendre les représentant·es des différentes factions au Parlement européen à la veille des élections.
En novembre, les représentant·es de chaque pays au comité du CSEE, (pour la Suisse, Samuel Rohrbach) ont fait le bilan du dernier Congrès de l'IE. L'importance des résolutions adoptées en Thaïlande sur le climat et l'égalité a été soulignée. Lors de cette réunion de Bruxelles, le Plan d'action révisé du CSEE pour l'égalité des genres a d'ailleurs été présenté pour adoption et une première discussion d'une approche sur l'éducation et l'environnement et du rôle des syndicats européens de l'éducation dans le cadre de cette thématique a été menée. Ces thèmes seront repris et développés lors de la prochaine Conférence du CSEE qui aura lieu à Cascais (Portugal) du 1er au 3 décembre 2020.

Parmi les nombreux autres dossiers traités, la 4e Semaine européenne des compétences professionnelles, qui s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2019, au rythme de 1'473 événements dans 45 pays, a aussi fait l'objet d'une présentation au comité. Lancée en 2015 par la Commission européenne, cette semaine des compétences a pour objectif de sensibiliser à l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnels.

Les réunions au niveau mondial ou européen sont très denses et abordent de multiples sujets en lien avec notre profession et sa défense. Les différents textes adoptés viennent enrichir nos débats nationaux et nos prises de position. De plus, la participation du SER à ces événements permet aussi de renforcer nos liens avec les différents syndicats, en particulier francophones, et de marquer notre solidarité envers nos collègues de nombreux pays.

6.3 CSFEF

J. Stolz

Le comité du CSFEF s'est réuni à trois reprises en 2019: du 15 au 17 mars, à Tunis, du 19 au 20 juillet à Bangkok pour la tenue du bureau, puis pour l'organisation et la tenue de la journée francophone lors du pré-Congrès de l'IE à Bangkok, et enfin à Ottawa du 26 au 28 octobre.
Fort de douze membres, le CSFEF a des représentant·es de l'Afrique de l'Ouest, Centrale, du Nord, de l'Est (avec les Iles), du Canada, du Québec, de la France, de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, le bureau est renforcé par la présence de l'IE.
Les moments forts sont les retours des régions qui ponctuent l'ordre du jour de la rencontre. Les témoignages des camarades sont alarmants. L'avenir éducatif de la planète pose de véritables défis, si l'éducation ne devient pas immédiatement une priorité mondiale, nous allons tout simplement à une catastrophe que nous ne pourrons pas maitriser!
Des thèmes prioritaires sont attentivement suivis, par exemple des projets de coopération tels que l'organisation et le suivi des cercles d'études. Le manque de formation est alarmant!
La marchandisation et la commercialisation de l'éducation restent des thèmes brulants, la montée des écoles privées partout dans le monde est réellement très inquiétante!
Le suivi du PASEC est une autre priorité.
Le CSFEF se réserve lors de sa prochaine rencontre au Cap Vert en avril 2020 de réfléchir et de travailler les résolutions qu'il portera au Sommet de la francophonie.

De bonnes relations avec l'OIF sont entretenues, d'ailleurs le CSFEF saisit l'opportunité d'organiser une rencontre élargie dans le même lieu que la rencontre du Sommet mondial de la francophonie quelques semaines avant, il organise des ateliers et des conférences en marge de la rencontre. Le CSFEF envoie les résolutions votées par les membres présent·es. Celles-ci seront en lien avec le thème du Sommet mondial de la francophonie: «Réconcilier l'humanité et la planète: Perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'OIF».

Cette année, le Sommet se tiendra à Tunis les 10 et 11 décembre 2020.

6.4 Sommet international sur la profession enseignante

J.-M. Haller

Cette édition du Sommet, organisé conjointement par l'Internationale de l'Éducation et l'OCDE, s'est déroulée à Helsinki. En dehors des séances officielles, elle a permis de visiter une «école numérique» finlandaise et d'échanger avec les représentant·es des autres syndicats.
La délégation suisse était composée de quatre personnes représentantes du SER et de LCH, des directeurs d'établissements et de la CDIP (cheffe de département vaudoise).
Le Sommet a traité des trois thématiques suivantes:

- Diriger ensemble: les défis multidimensionnels de la direction des systèmes éducatifs, ainsi que les mesures nécessaires pour renforcer la direction et la gestion stratégiques des établissements, tout en favorisant la collaboration avec les enseignant·es.
- Construire des bases solides grâce à des pédagogies et des pratiques innovantes: pour la première fois, l'éducation et l'accueil des jeunes enfants et l'enseignement pré-primaire ont fait l'objet d'une session.
- Vers des écoles durables: a examiné les implications des défis multidimensionnels sur l'éducation, la profession d'enseignant·e et les besoins des élèves et des étudiant·es, ainsi que le changement de paradigme nécessaire pour promouvoir un mode de vie durable.

Ces sessions se sont conclues par l'engagement de chaque pays sur ces objets.
Ainsi, la Suisse a annoncé qu'elle s'engageait à développer et à mettre en œuvre la «stratégie pour faire face au changement numérique» élaborée par la CDIP et ses partenaires, qu'elle révise la réglementation sur la formation des enseignant·es et la reconnaissance des diplômes permettant de de renforcer la mobilité des professionnel·les, qu'elle poursuivait le développement des parcours professionnels des enseignant·es, qu'elle soutenait la mise en place d'une plateforme d'échanges d'innovations scolaires et qu'elle intègrait toutes les questions de développement durable dans les programmes de la scolarité obligatoire et dans la formation des enseignant·es.

Les engagements qu'a pris la Suisse cette année ne sont que des informations sur ce qui est en train de se réaliser ou l'est déjà, alors même que l'objectif de ce Sommet est d'amener les pays participants à s'engager plus loin. Cela est compliqué de le faire chaque année, raison pour laquelle de nombreuses voix s'élèvent pour que ce Sommet soit bisannuel.

Les rendez-vous importants du SER

Dates fixes

Journée mondiale des enseignant·es
5 octobre

Journée des droits de l'enfant
20 novembre

2020

Semaine romande de la lecture
23-27 mars

AD/SER annuelle
28 mars, à Martigny

Conférence de presse de rentrée SER
11 aout, à Lausanne

Assises romandes de l'éducation
14 novembre, à Lausanne

2021

Journée de l'enseignement spécialisé
20 janvier, à Fribourg

SER: 8 associations et syndicats cantonaux + Section SER
AMCOFF — AVECO — SAEN — SEJ — SEFB — SPFF — SPG — SPVal

Congrès

42 Congrès	de 1866 (Fribourg) à 2011 (Colombier)
43e Congrès	26 mai 2018 à Fribourg

Assemblée des délégué·es – AD/SER

83 délégué·es, dont 23 de base, représentant les 8 associations membres du SER et la Section SER

Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Présidence: Rohrbach Samuel
+ 1 représentant de chaque association membre (8), en principe le président

Le bureau du CoSER est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en chef et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en cheffe: Rohrbach Nicole
Responsable prépresse et publicité: Malogorski-Défago Sylvie
8 membres du Comité de rédaction
8 rédactrices et rédacteurs cantonaux

ECOLE romande

Rédacteur en chef: Chabloz Olivier
2 membres du Comité de rédaction

Secrétariat général

Secrétaire général: Haller Jean-Marc
Secrétaire: Jacquier Darbellay Véronique
Employée administrative: Resenterra Leticia

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres, dont 2 suppléant·es

Commissions et groupes de travail

Comité du SER (CoSER)

Pdt SER:	Rohrbach Samuel
Vice-pdt SER/SPVal:	Solioz Olivier
AMCOFF:	Berrios Alejandro
AVECO:	Rey David
SAEN:	Porret Pierre-Alain
SEFB:	Stolz Josy
SEJ:	Segalla Roberto
SPFF:	Emonet Gaétan
SPG:	Marchesini Francesca

Suppléants:

AMCOFF:	*Gobet Christophe*
AVECO:	*Frossard Xavier*
SAEN:	*Tisserand Brigitte*
SEFB:	*Jobé Alain*
SEJ:	*Meury Rémy*
SPFF:	*Humbert Trinchan Giselène*
SPG:	*Mertens Corneel*
SPVal:	*Bruchez Gaétan*

Commission de gestion (CoGes)

Emonet Gaétan, CoSER
Porret Pierre-Alain, CoSER
Rey David, CoSER
Invité: Haller Jean-Marc, SG SER

Bureau de l'AD

Pdt: membre AVECO
1e vice-pdt: Grossman René, SEJ
2e vice-pdt:. Spring Claire, SPFF

Commission de vérification des comptes (CoVeCo)

Di Falco Vincent, AMCOFF
Gorrara Claude, SEJ
Mermod Christian, SAEN
Saillen Gilles, AVECO
Spring Claire, SPFF

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Pdt: Solioz Oliver, CoSER
Bartholomé Stéphanie, SPFF
Dubois Marynoël, AVECO
Matthey-de-l'Endroit Gwenaël, SAEN
Rytz Valérie, SEFB
Toninato Sébastien, SPG

Groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdt: Yerly Christian, CR Educateur
Coquoz Élisabeth, SPVal
Primatesta Gaud Valérie, SPG
Ragno Paquier Claire, SPG
Spring Claire, SPFF
Stolz Josy, CoSER

Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation (ARE)

Rohrbach Samuel, Pdt SER
Bonnard Laurent, journaliste émérite
Clivaz Patrice, CAHR
Colliard-Richoz Isabelle FAPERT
Lashley Jacqueline, FAPERT
Porret Pierre-Alain, CoSER
Poste vacant, CLACESO

Représentant·es SER dans des groupes de travail avec d'autres organisations romandes ou suisses

SER – LCH
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – SSPES
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – CLACESO
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

éducation21
Conseil de fondation:
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Ecoles à Berne
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

FinanceMission
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Ebenrain
Assemblée plénière:
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

GT Éducation:
Rohrbach Samuel, Pdt SER

GT Assurances sociales:
Haller Jean-Marc, SG SER

CPA
Conseil de fondation:
Stolz Josy, CoSER

Alliance PSE
Rohrbach Samuel, Pdt SER

YES
Comité:
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Educateur

Rédactrice en cheffe
Rohrbach Nicole

Comité de rédaction
Audrin Catherine
Rouiller Yviane
Ticon José
Vellas Etiennette
Volpé Yann
Winz-Wirth Kilian
Yerly Christian

Rédactions cantonales
BE: Eggler Dominique
FR: Emonet Gaétan
Gobet Christophe
GE: Marchesini Francesca
JU: Catherine Friedli
NE: Pierre Graber
Porret Pierre-Alain
VS: Rey David
Solioz Olivier

Responsable prépresse et publicité
Malogorski-Défago Sylvie

Instances officielles romandes

COPED
Brignoli Mireille, cycle 1, Section SER
Marchesini Francesca, cycle 2, SPG
Rohrbach Samuel, cycle 3, Pdt SER

CORES
Segalla Roberto, CoSER
Solioz Olivier, CoSER

COLANG
Maridor Jeanneret Mélanie, SAEN

COPAR
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Rey David, CoSER
Stolz Josy, CoSER

CMF
Solioz Olivier, CoSER

Groupe de liaison RTS
Solioz Olivier, CoSER
Spring Claire, SPFF

FORDIF
Porret Pierre-Alain, CoSER

GO Semaine des médias
Solioz Olivier, CoSER

Gr. de validation des MER
Amstutz Andréas, SEFB
Merckert-Chablais Charlène, SPVal
Degoumois Boesiger Nicole, SPG
Degoumois Gonzalez Hernandez Sandrine, SPG
Delpouve Mélanie, AMCOFF
Humbert Trinchan Giselène, SPFF
Jacquier Didier, SPVal
Marchesini Francesca, SPG
Maridor Jeanneret Mélanie, SAEN
Pfammater El Faleh Caroline, SAEN
Pittet Esther, SAEN
Savioz Marielle, SPVal
Siegenthaler Edith, SEFB
Vaucher Catherine, SAEN

Instances officielles suisses

Plénière CDIP
Rohrbach Samuel, Pdt SER

Commission de reconnaissance des diplômes
Enf. + prim.: Bexkens Hans, SEFB
Sec. I place vacante

Conférence de coordination TIC et formation
Solioz Olivier, CoSER

Relations internationales

IE Europe (CSEE)
Bureau exécutif
Rohrbach Samuel, Pdt SER

IE - Congrès
Rohrbach Samuel, Pdt SER

CSFEF – Comité
Stolz Josy, CoSER

Sigles

AC	Association cantonale
AD	Assemblée des délégués
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AMAF	Association Amis de l'Afrique Francophone
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone
AP	Assemblée plénière
ARE	Assises romandes de l'éducation
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation
BEJUNE	Berne Jura Neuchâtel
BSN	Bibliothèque scolaire numérique
BuCoSER	Bureau du comité du SER
CAHR	Conseil Académique des Hautes Écoles Romandes de la formation
CAS	Certificat de formation continue universitaire
DAS	Diplôme de formation continue universitaire
CDIP	Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique
CE	Comité exécutif
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CES	Commission de l'enseignement spécialisé SER
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFJM	Centre de formation au journalisme et aux médias
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CLASECO	Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CMF	Conseil Média-Formation
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation
CoGes	Commission de gestion SER
COLANG	Commission langues et échanges de la CIIP
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
COPAR	Commission consultative des associations partenaires de la CIIP
COPED	Commission pédagogique de la CIIP
CORES	Commission des ressources didactiques numériques de la CIIP
CoSER	Comité du SER
CoVeCo	Commission de vérifications des comptes
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSR	Convention scolaire romande
CSSS	Commission fédérale sur la sécurité sociale et la santé publique
CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement
D-EDK	Conférence alémanique des directeurs cantonaux de l'instruction publique
EBENRAIN	Alliance des associations de salariés
ECVET	Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle
EDD	Education au développement durable
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ESPER	Espace des moyens d'enseignement romands
ETT	Etude sur le temps de travail
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FG	Formation générale
FIDES	Fédération des services d'identités pour l'espace suisse de formation
FORDIF	Formation en directions d'institutions de formation de la CIIP
FPS	Femmes protestantes en Suisse
FRC	Fédération romande des consommateurs
FRI	Formation, recherche, innovation
GPil	Groupe de pilotage
HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
HEP	Haute école pédagogique
IE	Internationale de l'Éducation
ICT	Information and communication technology
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
JES	Journée de l'enseignement spécialisé
LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
LTr	Loi sur le travail
MAS	Maîtrise d'études avancées
MER	Moyens d'enseignement romands
MITIC-TIC	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFCOM	Office fédéral de la communication
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PASEC	Programme d'analyse des système éducatifs de la confemen
PER	Plan d'études romand
PISA	Programme pour le suivi des acquis des élèves
PSE	Promotion de la Santé des professionnels de l'Ecole
RADIX	Réseau suisse d'écoles en santé
RECI	Ressource pour l'égalité des chances et l'intégration
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RN	Ressources numériques
RTS	Radio Télévision Suisse
SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
SG	Secrétaire général
SEFB	Syndicat des Enseignantes et Enseignants Francophones bernois
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
SELT	Syndicat des Enseignants Laïcs du Togo
SER	Syndicat des enseignants romands
SHS	Sciences humaines et sociales
SLV	Schweizerische Lehrerverein
SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
SPG	Société pédagogique genevoise
SPVal	Société pédagogique valaisanne
SNES	Syndicat des enseignements de second degré
SNUipp	Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
SRL	Semaine romande de la lecture
SSP	Syndicat des services publics
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
SSR	Société suisse de radiodiffusion et télévision
UBCS	Union des Banques Cantonales Suisses
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIGE	Université de Genève
UNSA	Union nationale (française) des syndicats autonomes
USAM	Union suisse des arts et métiers
USS	Union syndicale suisse
VSLCH	Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz
YES	Young Enterprise Switzerland

SER EDUCATEUR

www.revue-educateur.ch

11 fois par année pour vous informer!

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1
+41 (0)27 723 58 80
secretariat@revue-educateur.net
www.revue-educateur.ch

ECOLE romande

ECOLE romande, tous les deux mois, ce sont :

- Des séquences d'enseignement des branches d'éveil et créatives,
- 48 pages d'activités de développement des compétences créatrices, manuelles, artistiques et culturelles des élèves,
- des moyens pour développer et promouvoir les arts à l'école.

Le journal ECOLE romande est publié par le SER pour favoriser la formation continue des enseignant·es dans les domaines d'activités artistiques, créatrices et manuelles.

secretariat@revue-educateur.net

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1

+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

L'Assemblée des délégué·es, réunie le 4 septembre 2021 à Delémont, a adopté le Rapport d'activité 2019 avec l'addendum suivant :

3.1. Rapport financier

Le CoSER signale que la comptabilisation correcte de toutes les dépenses et recettes relatives à la publication de la revue ECOLE romande auraient montré pour 2019 que celle-ci était déficitaire.